

Financité

Concilier finance et citoyenneté magazine

N° 11

DANS CE NUMÉRO

LES NOUVELLES DE LA FINANCITÉ

p. 2 & 3 · Les actualités de la finance citoyenne

MON ARGENT N'EST PAS TABOU

p. 4 · Il n'y a pas d'âge pour devenir «relais FINANCITÉ»!

LE DOSSIER FINANCITÉ

p. 5 à 10 · DOSSIER: Mon argent vous va si bien

FINANCITÉ présente, par monts et par vaux, des centaines d'organismes bénéficiaires de vos placements dans des produits de la finance solidaire. Découvrez ceux qui sont actifs près de chez vous et élisez votre projet favori. Vous aurez ainsi la chance de gagner un cadeau solidaire!

LES PARTENAIRES FINANCITÉ

p. 11 · La Guilde des commerçants

p. 11 · 24^e édition du salon Valériane

MA FINANCITÉ

p. 12 à 13 · Investir solidaire, à quoi ça sert?

Surdimobil, l'asbl Cynorhodon, l'Épargne Cigale

p. 14 à 15 · Produits éthiques et solidaires: la liste complète

LA TRIBUNE FINANCITÉ

p. 16 · Olivier De Schutter:

Le droit à l'alimentation, contre vents et marées

NUMÉRO 11 SEPTEMBRE
TRIMESTRIEL 2008

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI

Ça se passe près de chez nous!

L'économie solidaire n'est pas un rêve. C'est une réalité que concrétisent, chaque jour, mille et une entreprises à deux pas de chez nous.

Au mois de juin dernier, s'est tenu, à Québec, le premier sommet mondial de la finance solidaire qui a réuni 150 délégués de 42 pays sur les 5 continents. Ils ont à cette occasion signé une déclaration par laquelle ils affirment leur conviction que l'activité financière doit être guidée par des principes qui privilient l'utilité sociale et environnementale des projets. Ils se déclarent sans illusions sur la capacité des grandes institutions financières à se réformer et mettre un frein à une financiarisation croissante de l'économie et aux dégâts qu'elle entraîne pour une grande partie de l'humanité. Forts de leur expérience et des succès obtenus, ils considèrent la finance comme le seul moyen de convaincre

et, avec l'épargne et les investissements de 600 000 clients, ils financent 20 000 entrepreneurs sociaux et des centaines de milliers de micro-entrepreneurs. De quoi jeter les bases d'une économie différente de la dominante, qui poursuit la satisfaction des besoins essentiels et le bien-être du plus grand nombre, qui soit aiguillée par les principes de solidarité et de justice et qui ait comme finalité première la valorisation des capacités de tous. Cette nouvelle économie donne à se découvrir chaque jour davantage dans notre quotidien, comme, par exemple, pour les citoyens romains, au travers de la «Città dell'altra economia», premier centre commercial 100 % «solidaire», qui fête son premier anniversaire en septembre. Cinq millions d'euros ont été investis pour l'écoconstruction de ce centre qui rassemble sur 3 500m²

ment la nécessité urgente de renforcer et développer les organisations qui s'en réclament.

Aujourd'hui, les organismes membres d'INAISE, le réseau mondial de la finance solidaire, totalisent des bilans de 7,7 milliards de dollars

des produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique ainsi que des services d'information sur les énergies renouvelables, le recyclage, le tourisme vert et, bien sûr, la finance solidaire.

Chez nous aussi, en Wallonie et à Bruxelles, existe une Cité de l'économie solidaire, au travers des mille et une entreprises et associations – en réalité un peu plus... – qui sont disséminées sur les territoires et qui se financent grâce à l'épargne solidaire: de l'information sur les maisons de repos au volontariat international, d'une coopérative d'élevage caprin durable à la formation professionnelle en blanchisserie, de l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des demandeurs d'asile, réfugiés et sans-papiers au développement d'un parc naturel, d'un commerce de restauration rapide à la production et la distribution de produits traiteurs bio, d'une maison médicale à une coopérative autogérée spécialisée dans les aménagements et entretiens de jardin en manière respectueuse de l'environnement. Un véritable caléidoscope d'activités diverses au profit de l'homme et de l'environnement que nous vous invitons à (re)découvrir dans le cadre de campagne «Mon argent vous va si bien!». Mille et une bonnes raisons de changer nos comportements de consommateur et d'épargnant ainsi que ceux de notre voisin et de créer, ensemble, cette alternative économique qui n'est jamais, en somme, que l'économie de l'avenir.

Bernard Bayot



10
ou
25

C'est le montant des chèques-épargne FINANCITÉ que vous pouvez offrir.

Fonctionnant comme un chèque-cadeau, il permet à celui qui le reçoit d'épargner ou d'investir le montant dans un organisme qui développe des projets sociaux, environnementaux ou culturels.

Pour commander vos chèques, rendez-vous sur www.cheque-epargne.be ou téléphonez au 02 / 340 08 60.

Chèque-Épargne
Financité

10,00 €
DIX EUROS



Devenez un investisseur solidaire!
Échangez la valeur de ce chèque contre une épargne solidaire chez un de nos partenaires.

Chèque échangeable jusqu'au 30/09/2009.



LES NOUVELLES DE LA FINANCéité

*Vous aussi,
vous pouvez
amener votre
commune
sur des
chemins plus
durables.*

Ça passe par votre commune ?

En 2006, un peu avant les élections communales, plusieurs associations dont le Réseau Financement Alternatif lançaient *Ça passe par ma commune*. Des groupes locaux ont interpelé leur commune leur demandant de s'engager pour la législation sur 7 axes différents. Parmi ceux-ci, le développement d'une économie sociale et solidaire. Pour connaître leur niveau d'engagement actuel, un questionnaire a été envoyé aux communes wallonnes et bruxelloises. Les réponses seront publiées le 8 octobre. Jusqu'à ce jour, seules quelques communes ont répondu (Ath, Courcelles, Marchin, Paliseul, Rochefort, Donecq et Froidchapelle)*.

Vous aussi, vous pouvez amener votre commune sur des chemins plus durables (consommation équitable ou éthique, bio ou écologique, coopération Nord-Sud, démocratie locale participative). Vous trouverez sur le site de *Ça passe par ma commune* (www.capsespararmac-mune.be) toutes les informations nécessaires et même une lettre type à envoyer à vos élus locaux.

* Plusieurs autres communes ont contacté CPPMC pour recevoir d'autres précisions.

L'épargne solidaire bouge

Le compte d'épargne est une des formes les plus souples de placement. L'argent qui y est déposé pour des dépenses différées est rendu immédiatement disponible. Certains comptes d'épargne cumulent d'autres avantages. Ils rapportent à l'épargnant des intérêts en même temps qu'ils permettent à des associations de développer leurs activités grâce aux commissions que leur verse la banque.

Aujourd'hui, les comptes d'épargne solidaires évoluent et suivent la tendance générale de relèvement des taux. Le taux de base des comptes d'épargne Triodos passe de 1,5 % à 2 % (+2 % de prime d'accroissement + 0,50 % de prime de fidélité), celui de l'Épargne Cigale de la Banque Fortis passe de 1,5 à 1,75 % (+ 0,75 % de prime d'accroissement + 0,75 % de prime de fidélité). Les détails de l'offre se trouvent dans le tableau des produits solidaires pp. 14-15.

*Aujourd'hui,
les comptes
d'épargne
solidaires
évoluent et
suivent la
tendance
générale de
relèvement
des taux.*



42 pays s'engagent dans la finance solidaire

Le premier sommet mondial de la Finance solidaire s'est déroulé en juin à Québec. 42 pays issus des 5 continents ont répondu présents à l'appel d'INAISE, l'association internationale des investisseurs dans l'économie sociale. Ses membres sont sans illusions sur la capacité des grandes institutions financières à se réformer et à mettre un frein à la financiarisation croissante de l'économie et aux dégâts qu'elle entraîne. Ils ont dès lors répété leur conviction que l'activité financière doit être guidée par des principes qui privilient l'utilité sociale et environnementale des projets et ils considèrent la finance solidaire comme le seul antidote convaincant.

INAISE est née à Barcelone en 1989. Toutes institutions confondues, ses membres totalisent 600 000 clients avec l'épargne et les investissements desquels ils financent 20 000 entrepreneurs sociaux et des centaines de milliers de micro-entrepreneurs.



En juin dernier, 42 pays ont participé au premier sommet mondial de la Finance solidaire.

Rassemblement contre la spéculation alimentaire



Il y a quelques semaines, plusieurs banques, choquaient l'opinion publique en spéculant sur la hausse des denrées alimentaires ! À l'initiative du Réseau Financement Alternatif et de Netwerk Vlaanderen, des associations organisations et syndicats se sont réunis au sein du Rassemblement contre la spéculation alimentaire. Ensemble, ils tentent de définir la part de la spéculation dans la hausse du prix des denrées alimentaires et les moyens légaux et financiers à mettre en place pour la limiter.

Le texte de base se trouve sur www.financite.be en français, néerlandais et anglais.

Au fait, avez-vous songé à renouveler votre abonnement à ce magazine ?

Les Midis formations

Profitez de votre temps de midi pour apprendre plus sur la finance éthique et solidaire.

Le Réseau Financement Alternatif vous invite aux formations qu'il organise tout au long de l'année. La participation est gratuite mais l'inscription est vivement recommandée.

PROGRAMME DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2008

(à chaque fois entre 12 et 14 heures):

29 septembre: l'exclusion financière en Europe.

20 octobre: les normes minimales de l'investissement socialement responsable.

17 novembre: méthode d'évaluation des demandes de crédit.

8 décembre: présentation de la méthodologie pour analyser la qualité des fonds éthiques.

Pour vous inscrire, téléphonez au 02/3400860 ou envoyez un mail à info@rfa.be.

Les formations se donnent à l'adresse bruxelloise du Réseau: chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles.

FINANCéité Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 100.000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne et de nos partenaires: Crédit, Fortis Banque. Rédaction et abonnement : Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles Tél: 02/340 08 60 - Fax: 02/706 49 06 - www.financite.be Pour vous abonner à FINANCéité Magazine (4 numéros), verser 10 € sur le compte 001-1010631-64. Pour vous abonner au Cahier FINANCéité (4 numéros), verser 25 € sur le compte 001-1010631-64. Editeur responsable : Bernard Bayot. Ont collaboré à ce numéro : Bernard Bayot, Antoinette Brouyax, Eric Dewaele, Lise Disneur, Olivier Jérusalmy, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Paul Masson, Laurence Roland. Illustrations : Vince (www.vince-cartoon.be) Photographie : Olivier Vanderaa (www.o-vanderaa.com) Graphisme et mise en page : Louise Laurent (www.louiselaurent.be) / Sarah Grilloux Impression : Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Donner du sens à vos placements, c'est possible! Financéité

LES NOUVELLES DE LA FINANCéité

Le client des banques belges court un risque trop élevé

C'est la conclusion que tire Netwerk Vlaanderen dans son étude publiée en juin dernier. Les clients de toutes les grandes banques courrent un risque élevé inacceptable d'être mêlés à des investissements nuisibles pour l'homme et l'environnement. En effet, la plupart des banques investissent dans des sociétés critiquables parce qu'elles produisent des armes controversées, qu'elles bafouent les droits sociaux et humains, ou qu'elles polluent de manière extrême ou abîmement irrémédiablement biotope.

Netwerk Vlaanderen a examiné si les grandes banques appliquaient une politique quelconque d'investissement pour éviter d'investir dans telles entreprises.

Dexia et KBC obtiennent un score légèrement meilleur que la majorité des banques, tandis que la Deutsche Bank se retrouve tout en bas de la liste. D'après Netwerk Vlaanderen, cette banque ne prend pas la moindre initiative pour éviter les investissements nuisibles. Parmi les banques étudiées, seul Triodos obtient un score relativement bon.

Vous trouverez une carte du monde des investissements nuisibles sur www.secretbancaires.be



Rendre plus difficiles les crédits faciles

Les sénatrices Vienne, Kapompolé, et Ziřen (PS) ont déposé une proposition de loi visant à rendre le crédit plus difficile à obtenir. En effet, en cette période de baisse du pouvoir d'achat, les consommateurs les plus précaires utilisent de plus en plus le crédit pour s'acheter des biens de consommation, voire des biens de première nécessité comme des denrées alimentaires, alors que le crédit a pour fonction de permettre une dépense importante à étalement dans le temps. Dans le cas des crédits revolving - des crédits qui vous laissent une réserve d'argent permanente à utiliser comme bon vous semble, comme le permettent les cartes de crédits que de nombreux grands magasins offrent à leur clientèle - obtenir un crédit devient chose aisée et extrêmement rapide. Ces crédits sans signature, sans vérification, sans information, sans délai de réflexion, font encourir à ceux qui le prennent un risque majeur de surendettement. Les sénatrices PS veulent modifier la loi de 1991 sur le crédit pour le rendre plus difficile à contracter, et ce, via toute une série de mesures. Elles veulent notamment séparer physiquement le lieu d'achat d'un bien et le lieu de la signature du contrat de crédit pour l'achat de ce bien, mettre à la disposition des clients un personnel qualifié et généraliser le délai de réflexion de 7 jours.

Ces crédits sans signature, sans vérification, sans information, sans délai de réflexion, font encourir à ceux qui le prennent un risque majeur de surendettement.

? Quel rapport entre vous et une Indienne, vendeuse de chapatis ?
Réponse page 10

Le Fonds de l'économie sociale et durable : trois petits tours et puis revient ?



Kringloopfonds

Fonds de l'économie sociale et durable

Le FESD a été créé en 2003 pour financer des entreprises de l'économie sociale. L'année 2007 s'est clôturée sur un grand succès. D'une part, 163 entreprises ont reçu plus de 15 millions d'euros de crédits, et, d'autre part, le budget du fonds s'est retrouvé à l'équilibre plus rapidement que le plan financier ne le prévoyait. Mais malgré cela,

l'avenir du Fonds est quelque peu voilé. À partir du 1er janvier 2009, le FESD est prié de stopper ses activités et devra se contenter de gérer les crédits précédemment octroyés. L'économie sociale, jusqu'à présent matière fédérale, est en passe d'être régionalisée. Ce que feront les Régions pour prendre le relais du Fonds n'est pas encore précisé. Cette périple tombe mal car c'est en 2008 que le FESD a dû rembourser ses obligataires avec l'argent desquels le fonds a été créé. Un drôle de message envoyé aux entreprises du secteur de l'économie sociale qui mêlent préoccupations éthiques, sociales, économiques, environnementales et humaines.

Les travailleurs ne sont pas des outils !

Esperanzah! a été le théâtre du lancement en Belgique de la campagne « Travail décent, vie décente », sous le slogan « Les travailleurs ne sont pas des outils ». La campagne internationale « Decent work, decent life » a, elle, démarré au Forum social mondial de Nairobi en janvier 2007, à l'initiative des syndicats internationaux. De nombreuses ONG dont le Réseau Financement Alternatif s'y

sont jointes, dans le but de promouvoir des conditions de travail plus justes au Sud comme au Nord, et en tout cas des moyens suffisants pour satisfaire les besoins humains essentiels. Ce qui constitue, rappelons-le, un des objectifs du Millénaire. Une journée d'action est également prévue à Bruxelles le 6 octobre 2008. Pour tout renseignement: www.travaildecent.be - Tél.: 02/2501230



Prix Vanthournout, l'économie sociale à l'honneur

Comme chaque année depuis 1993, le prix Vanthournout récompense des entreprises d'économie sociale et leur offre une bourse pour développer de nouvelles activités. Cette année, les EFT (entreprises de formation par le travail) Contrepoint et Bouillon de Cultures ont reçu un prix. Contrepoint, active dans le secteur de la construction, emploie et forme au métier des personnes défavorisées. Grâce à la bourse remportée, l'entreprise s'apprête à proposer une nouvelle formation en écoconstruction. La seconde entreprise à être récompensée pour son travail et son nouveau projet, propose un service traiteur et tient un restaurant de quartier multiculturel bien connu à Schaerbeek. Le prix permettra à Bouillon de Cultures de former plus de personnel et d'acheter du nouveau matériel.

La hausse des denrées alimentaires vue comme une opportunité d'investissement !

Financéité Inscrivez-vous à la Dépêche électronique via www.financite.be



**MON ARGENT
N'EST PAS
TABOU!**

Cache cash à Esperanzah

Si vous étiez à Esperanzah!, vous avez peut-être croisé ce drôle de distributeur de billets animé par les Relais FINANCITÉ.

Un tout grand merci à Chloé, Lorette, Jérémie, Marie-Laure, Isabelle, Michaël, Audrey, Tanguy, Hugues et Laurence qui sont venus animer le Cache Cash.

Cache Cash, c'est un décor d'automate de retrait de billets, où l'on peut voir de quelle façon les banques font fructifier l'argent qu'on leur confie, au lieu de cacher ces transactions derrière un mur !



Invitation aux Rencontres des relais FINANCITÉ



Samedi 11 octobre - Centre Culturel de Huy
Les Rencontres des relais FINANCITÉ, c'est une occasion unique de découvrir l'univers passionnant de la finance éthique et solidaire, de poser toutes vos questions à l'équipe du Réseau Financement Alternatif, d'échanger avec d'autres relais ou de devenir vous aussi un Relais FINANCITÉ !
En partenariat avec le Centre Culturel de l'arrondissement de Huy, nous vous invitons le samedi 11 octobre 2008 de 10h à 17h à une journée de formation, d'information, de débats et de mise en réseau.

Programme :

- 10h : accueil, présentation de la journée
- 10h15 - 12h15 : deux groupes
 - 1 → La finance éthique et solidaire : de quoi s'agit-il exactement ? Le concept et les acteurs, en Belgique et dans le monde. Avec *Bernard Bayot, directeur du R.F.A.*
 - 2 → Education financière : séance test d'un jeu d'initiation à la finance éthique et solidaire. Avec *Antoinette Brouyaux, chargée de communication du R.F.A. et le Groupe One.*
- 12h15 : lunch découverte de productions paysannes de la région Hutoise
- 13h30 - 17h :
 - «Mon argent vous va si bien» : présentation de la nouvelle campagne du RFA qui met à l'honneur tous les projets bénéficiaires de l'épargne solidaire, par *Laurence Roland, chargée de communication.*
 - Finance éthique et solidaire : quelles contributions ?
 - Témoignages de Relais FINANCITÉ
 - La FINANCITÉ dans notre région : on s'engage ?
 - Verre de l'amitié

Participation gratuite - lunch offert.

Pour vous inscrire :

Envoyez avant le 30 septembre un mail avec vos coordonnées à info@financite.be avec la mention "Inscription 11 octobre" ou téléphonez au 02 / 340 08 60.



Distribuez le FINANCITÉ magazine dans votre quartier. Financité

DOSSIER

MON ARGENT VOUS VA SI BIEN



→ LE DOSSIER FINANCITÉ

Quel projet préférez-vous ?

En Belgique, des centaines d'associations et d'entreprises tentent, chacune à leur façon, d'améliorer le bien-être des citoyens. Elisez votre projet préféré et gagnez l'un des nombreux cadeaux solidaires.

de la finance solidaire (voir page 10), vous le mettez à la disposition d'autres qui l'utilisent pour développer des activités mettant l'humain au centre de leurs préoccupations.

Parce que votre argent leur va bien !

1. DÉCOUVREZ LES PROJETS SOLIDAIRES...

Pour financer leur développement, ces entreprises ont besoin d'argent. Celles qui ont une activité commerciale tirent une partie de leurs moyens de fonctionnement de leurs activités même. Mais toutes – comme n'importe quelle entreprise – se tournent vers des financeurs externes. Parmi ceux-là, il y a – pourquoi pas – vous !

En plaçant votre argent dans des produits

d'insertion par le travail, de la culture biologique, du microcrédit en Belgique ou vers le Sud... les entreprises solidaires existent par centaines en Belgique.

L'ensemble des projets solidaires

se trouvent sur www.monargentvousvasibien.be.

2. VOTEZ POUR LE PRIX DE LA SOLIDARITÉ ET PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS.

Sur le site Internet, votez pour élire les entreprises (une par province et un «coup de cœur») qui recevront le Prix de la solidarité. Vous aurez peut-être la chance de remporter l'un des nombreux cadeaux solidaires mis en jeu !



www.monargentvousvasibien.be
Base de données des projets solidaires en Belgique

Votez !

Entre le 2 septembre et le 15 novembre, votez pour élire le projet solidaire de votre choix. Au terme de la période de vote (le 15 novembre à minuit), 7 Prix de la solidarité seront attribués : 1 par province et 1 «coup de cœur» (toutes provinces confondues). Parmi les votants, 6 par province seront tirés au sort. Ils recevront :

- Des cadeaux offerts par une entreprise solidaire de la province (par exemple, 2 billets pour un spectacle, un repas pour 2 personnes, un panier bio...).
- Des paniers solidaires composés d'un chèque-épargne FINANCITÉ d'une valeur de 25 € (www.cheque-épargne.be) et de deux abonnements d'un an au FINANCITÉ Magazine (à offrir à la personne de son choix).

Les gagnants seront prévenus par courrier et seront invités pour la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en décembre. La liste complète des cadeaux se trouve sur www.monargentvousvasibien.be.





Ça se passe près de chez vous !

Promenons-nous à travers les provinces de Belgique francophone en passant par Bruxelles. Des exemples de projets solidaires, en voici: coopératives ou asbl, actives dans des domaines d'activité très variés, dans des contextes différents... Histoire de vous donner envie d'en découvrir d'autres... Et de savoir qui les finance.

DÉFENSE DE QUARTIER

La région de Liège est un terreau fertile pour l'économie sociale, à tel point que le choix d'une initiative, parmi tant d'autres, s'est avéré cornélien. Voici Les Tournières, une coopérative à finalité sociale qui est née sur les «barricades» puisque la mise en vente du bâtiment qui abritait le collectif ainsi nommé, fut l'événement déclencheur, en 2003. Membres, amis, voisins, militants, associations, syndicats et personnalités politiques liégeoises ont alors créé cette coopérative pour défendre le quartier contre la spéculation immobilière et ont acquis ce premier bâtiment.

Plus largement, Les Tournières visent à stimuler la propriété collective en vue de satisfaire des besoins sociaux insuffisamment rencontrés: c'est ainsi que la coopérative finance la création de logements de transit en collaboration avec la Ville de Liège (quatre en chantier actuellement, une quinzaine au total devraient être prêts d'ici 2010).

L'équipe des Tournières



Celui qui devient coopérateur en achetant des parts a la possibilité de désigner le projet qu'il souhaite soutenir: qu'il s'agisse d'un projet géré par la coopérative elle-même ou d'un autre projet s'il est conforme à ses statuts. Ainsi, les membres de l'association de fait «Le grain de folie» ont pu acheter, par le biais des Tournières, un terrain en friche qu'ils voulaient préserver pour sa richesse écologique. Les Tournières vont aussi se porter acquéreurs du «Beau Mur» qui abrite à Liège diverses associations. Celles-ci, en échange, prennent des parts dans le capital de la coopérative. Enfin, dans les chantiers, Les Tournières privilient l'économie sociale et l'écoconstruction.

Le message de Fabrice Collignon, coordinateur: «Rejoignez-nous, devenez vous-même copropriétaire. Participez, en étant acteur, à la création d'un projet social !»

www.lestournieres.be

RÉFLEXION SUR LA GUERRE

Bruxelles abrite de nombreux organismes à vocation nationale ou internationale, dont l'expertise est largement reconnue dans et hors de nos frontières. Ainsi, le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP), membre du Réseau Financement Alternatif. Ses recherches portent sur l'évolution du marché de l'armement dans le monde que sur la prévention des conflits armés, leurs modes de résolution et toute initiative qui concourt à la paix.

Le Réseau Financement Alternatif, qui s'est plusieurs fois penché sur le financement de la fabrication des armes controversées, peut, tout comme d'autres associations, pouvoirs publics ou citoyens, s'appuyer sur cette expertise pour développer des campagnes de sensibilisation ou interpeller les banques. Comme l'explique Bernard Adam, le directeur du GRIP, on ne peut prôner l'interdiction du financement de toutes les armes, car il y a des usages légaux (police, armée, etc.). D'où l'expression «armes controversées».

Le GRIP partage pleinement l'idée selon laquelle les interdictions découlant de l'adoption de traités internationaux en matière d'armement frappent aussi les investissements. Ainsi, la Belgique, après avoir interdit la production de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions, a interdit leur financement (ce qui n'est pas encore le cas des armes à uranium appauvri). Notre pays est à présent «au pied du mur» pour faire respecter cette interdiction. Selon le GRIP, cela nécessite de renforcer le contrôle des banques, ce que visait la loi sur les courtiers en armement de mars 2003. Mais cette loi a fait l'objet d'un recours et ensuite la matière a été régionalisée... Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier.

Le message de Bernard Adam aux épargnants: «Beaucoup de citoyens se sentent démunis lorsqu'ils voient au JT tant de misère, de souffrance provoquée par les conflits armés. Mais chacun de nous peut veiller à ce que son argent n'alimente pas des mécanismes dépourvus de vérifications, et éviter ainsi de financer des commerces illégaux. Un pas plus loin dans le pacifisme consiste à choisir des produits financiers qui excluent tout investissement dans l'armement. Cela existe! Sans compter, bien sûr, les placements solitaires dans des projets qui vous tiennent à cœur!»

www.grip.org



B. Adam,
directeur du GRIP

PROTECTION DES PATIENTS

La Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS) fédère, depuis 1999, les associations de patients. 21 de ces groupes en sont membres, ce qui n'empêche pas la LUSS de représenter tous les groupes de patients, certains n'ayant pas les moyens de s'impliquer dans une action plus large.

La LUSS siège dans différents conseils d'avis et fait entendre la voix des usagers des services de santé auprès des responsables politiques, des hôpitaux, des associations de médecins, des médias, etc.

Le travail de représentation s'opère avec le moins de filtres possible, en favorisant autant que faire se peut la participation des usagers eux-mêmes qui ont l'expertise de leur vécu. La LUSS porte aussi des revendications plus transversales, comme l'accès aux assurances couvrant les soins de santé, etc.

En dix ans, la prise en compte de l'expertise des patients a fortement progressé. Mais il reste du chemin à parcourir, notamment pour faire connaître aux malades l'existence d'un groupe de patients souffrant de la même pathologie qu'eux. Ceux-ci fournissent des informations très utiles, validées par des experts scientifiques, ainsi qu'une écoute et la possibilité de partager leur vécu. Un tel soutien peut s'avérer déterminant dans la réussite d'un traitement.

La LUSS favorise également les synergies entre groupes de patients et coordonne au mieux leurs activités, en concertation avec les Mutualités Socialistes qui ont effectué un relevé des associations de patients et aident toute personne qui veut en créer une.

Le message de Micky Fierens, directrice de la LUSS, aux épargnantes: «Sans l'aide de Crédal qui nous a fourni un crédit de pont pour assurer notre fonctionnement entre les versements de subsides, nous n'aurions pas pu payer nos salaires! De tels fonds permettent aux associations de poursuivre leurs activités, en dépit des aléas des finances publiques.»

www.luss.be

Grâce aux produits financiers solidaires, vous pouvez avoir une vision très concrète de l'usage de votre argent.

THÉRAPIE

La Ferme équestre de Louvain-la-Neuve pratique l'hippothérapie depuis 1979 et accueille aussi bien des enfants que des personnes handicapées ou connaissant des difficultés de vie telles que dépressions, problèmes scolaires ou autres. On peut y pratiquer l'équitation, mais en misant plus sur la qualité de la relation avec le cheval que sur la performance sportive. La Ferme équestre est aussi une ferme d'animation qui accueille des stages durant les vacances, ou des classes durant l'année scolaire.

Mais l'hippothérapie reste l'activité phare. Il s'agit soit de cours d'équitation adaptés au handicap ou à la difficulté de l'apprenant, soit d'une démarche dont le but est avant tout thérapeutique. Le cheval est un deuxième interlocuteur en plus du thérapeute. Il est sensible, participant, non jugeant. C'est un compagnon bienveillant, qui renvoie en écho les émotions vécues. De par sa taille, sa corpulence et son histoire, il entretient avec les humains une relation particulière: lorsqu'on le monte, l'implication corporelle est totale, on communique avec l'animal de corps à corps. Cette relation est riche d'enseignements pour apprivoiser nos émotions, nos peurs, nos colères... www.ferme-equestre.be



Fort de son expérience, la Ferme équestre forme régulièrement des hippothérapeutes.

Ces activités variées nécessitent des investissements réguliers dans les bâtiments. **Patrick Guilmot, le directeur, raconte:** «Il y a 10 ans, nous avons obtenu un crédit de Crédal pour construire un nouveau hangar. À présent que celui-ci est remboursé, nous pouvons songer à rénover le petit manège, abrité dans un vieux bâtiment qui s'écroule. Le financement de cette opération est encore à l'étude... En tout cas, merci aux coopérateurs de Crédal!»

www.ferme-equestre.be

INSERTION

CREAFORM, installé depuis 12 ans dans la région de Mons-Borinage, vise l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi, en particulier ceux qui sont fragilisés et pénalisés par une longue période de chômage ou une formation lacunaire.

Ils ont la possibilité d'effectuer un bilan personnel, de suivre une formation préparatoire (français, calcul, etc.) ou une formation professionnelle: accueil-réception, communication visuelle, vente en boutique spécialisée, administration. Le tout est assorti d'un stage en entreprise, de modules informatiques et linguistiques et d'aide à la recherche d'emploi.

Plus étonnant que, dans ces conditions, une majorité de participants trouvent un emploi au terme de ce processus, alors que la région compte un taux important de chômeurs.

Entre 1996 et 2008, CREAFORM est passé de 6 à 22 travailleurs. Ce développement a rendu nécessaires la rénovation et l'agrandissement du bâtiment. Il fallait séparer les W.C. des hommes et des femmes, rationaliser le chauffage, refaire l'électricité, offrir un local de détente aux stagiaires...

Asbl a obtenu un prêt du Fonds de l'Économie sociale et durable par l'intermédiaire de la SOWECOSM, Société wallonne d'investissement. Les travaux ont été réalisés par l'EFT Contrepoint de La Louvière. «À présent, se réjouit M. Bianchi, le responsable financier, le chantier est terminé, et le bâtiment comme un sou neuf. Venez donc le visiter!»



Creaform forme des chômeurs et les aide à retrouver le chemin de l'emploi.

Du bruissement d'ailes à la (re)naissance économique

«Bandhan» ne vous dit probablement rien. Cette banque indienne a prêté plus de 3,5 milliards de roupies (plus de 65 millions EUR) à plus de 800 000 clients qu'elle tente de sortir de la pauvreté. C'est le cas, notamment, de Anjanas Biswas, habitante du Bengale occidental. Anjanas vendait des parathas - des sortes de galettes - sur une échoppe, mais les revenus qui en découlaient étaient si faibles qu'elle ne parvenait pas toujours à faire manger sa famille.

Elle a donc contracté un premier prêt de 3 000 roupies (44 EUR) auprès de Bandhan. Grâce à ce prêt, elle s'est acheté du matériel pour développer une activité hôtelière. Ensuite, Anjanas a obtenu un deuxième crédit de 6 000 roupies (88 EUR). Avec cet argent, elle a loué un emplacement le long d'une grande route et, la clientèle arrivant, ses affaires ont commencé à prospérer. Depuis lors, Anjanas a acheté sa propre maison, une télévision, et peut enfin se nourrir correctement. Mais surtout, suivant ses propres dires, son statut social s'est considérablement amélioré, tant dans sa famille, où désormais son avis compte, qu'à l'extérieur, où elle a acquis une position respectable.

Bandhan, banque de microcrédit pratique des taux d'intérêt s'élevant à 20 % par an ! Pourtant, de nombreuses personnes sortent ainsi de la misère, et peuvent se loger, se nourrir décentement et envoyer leurs enfants à l'école.

Il existe à travers le monde, en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie, en Europe de l'Est et même de l'Ouest (comme Crédal en Belgique) des milliers d'organismes octroyant des microcrédits. Leurs fonds proviennent d'autres partenaires à qui ils empruntent à long terme. Dans le cas de Bandhan, un de ses partenaires, Oikocredit, lui a fourni, en 2007, 1,75 million d'euros. Oikocredit est une coopérative active en Belgique dans laquelle tout un chacun peut investir.



Grâce à Bandhan, les femmes indiennes précarisées développent une activité économique, mais, surtout, gagne un statut social.



Le Trusquin permet à des stagiaires d'apprendre un (nouveau) métier.

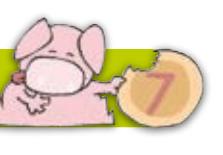
À présent, le Trusquin envisage de créer un centre de formation pour les professionnels. À cette fin, il a constitué, avec d'autres associations de la région, une coopérative de gestion immobilière et a acheté une friche industrielle de 80 acres. Le centre didactique qui y sera construit sera un bâtiment passif, une vitrine de l'écoconstruction. Il démontrera que l'EFT, ce n'est pas du bricolage!

On attend à présent les subventions... Quant aux financiers alternatifs, ils fournissent au Trusquin, depuis sa création, des crédits d'investissement en véhicules, en machines, ainsi que des crédits de pont pour assurer la trésorerie lors des retards de paiement des subventions. Un prêt à risque sur 10 ans, pour l'ensemble du projet, a pu être obtenu auprès du Fonds de l'économie sociale et durable, par l'intermédiaire de Crédal, à un taux défiant toute concurrence.

Le message de Patrick Truccolo aux épargnantes: «Grâce aux produits financiers solidaires, vous pouvez avoir une vision très concrète de l'usage de votre argent, la proximité permettant même un lien interpersonnel avec les bénéficiaires. En mesurant les résultats, vous rendrez compte que vous pouvez réellement changer le monde!»

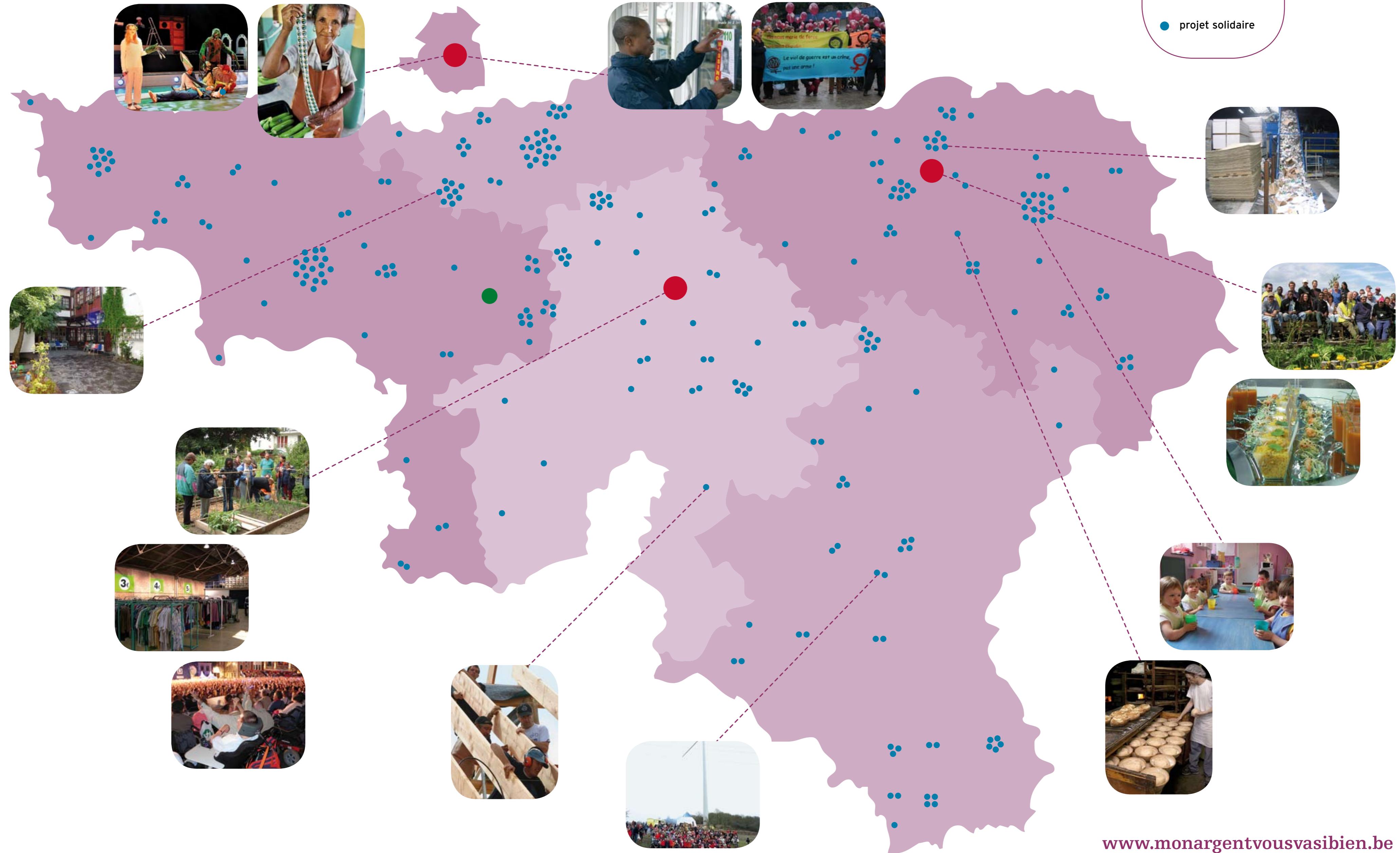
Quant à la formation des ouvriers de l'environnement, elle est organisée en collaboration avec Life 2000. On y apprend la gestion de la biodiversité, ce qui passe notamment par le traitement des eaux usées par les plantes (technique du lagunage). D'ici peu, cette formation intégrera également la construction de toitures vertes.

www.trusquin.be





Il y a sûrement un projet solidaire à côté de chez vous





Comment sont financés les projets solidaires ?

Les entreprises solidaires font partie de l'économie. Elles génèrent de l'activité économique, créent des emplois et sont financées par des capitaux : ceux qui génèrent leurs propres activités économiques, ceux qui sont fournis par les banques, mais, souvent aussi, ceux des épargnants solidaires, comme vous et moi !

Les projets solidaires doivent être rentables, mais ils ne visent pas la maximisation du profit. Leurs préoccupations sont plutôt d'ordre social, environnemental, culturel, etc. Du coup, les banques classiques reculent à leur prêter de l'argent à des conditions adaptées. Les entreprises solidaires s'adressent, dès lors, aux particuliers, coopératives de crédit, fondations... qui souhaitent que leur argent serve à la cohésion sociale.

C'est le principe de la finance solidaire. Placer son épargne (ou une partie de celle-ci) dans des entreprises dont la plus-value n'est pas uniquement économique mais aussi sociale, environnementale et culturelle.

ETRE ÉPARGNANT SOLIDAIRE, C'EST QUOI ?

En effet, l'épargnant n'en est pas toujours conscient mais chaque euro placé permet à la banque de financer une entreprise ou un projet. Entre l'octroi d'un crédit pour la production d'armes ou pour le développement d'une ferme biologique, il y a un monde de différence.

Épargner solidaire ne consiste pas à faire un don mais bien à investir dans des projets qui font partie de l'économie puisqu'ils créent des emplois et développent une activité économique. Simplement, plutôt que de chercher la rentabilité à tout crin, ces placements promeuvent par le travail des qualités telles que l'égalité, la coopération, la concertation, etc.

ALORS, PRÊT À INVESTIR SOLIDAIRE ?

Celui qui est prêt à faire le pas trouvera sur le marché belge de quoi satisfaire ses goûts, quel que soit son domaine d'intérêt : la coopération au développement, l'emploi et la for-

mation, la lutte contre l'exclusion... Les placements solidaires (produits de partage ou d'investissement) constituent un moyen original et bon marché de faire travailler utilement son argent.

Les produits de partage solidaire sont des produits financiers traditionnels (compte d'épargne, fonds de placement, assurances...) dont l'argent placé est investi selon des critères éthiques. De plus, une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne est reversée à un projet ou à une association solidaire, généralement choisie par l'épargnant.

En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur pour le produit choisi, la partie rétro-

cédée à l'association sera soit uniquement à charge de la banque (qui reverse une partie des droits d'entrée ou de gestion), soit uniquement à charge de l'épargnant (qui cède un pourcentage de ses intérêts), soit à charge des deux.

Les produits d'investissement solidaire marquent, quant à eux, un engagement supérieur de la part de l'épargnant. Il s'agit d'investir directement dans des actions, obligations, parts sociales d'organisations à finalité sociale. Cette fois, la totalité de la somme placée servira au développement des activités des organisations en question. L'épargnant devient ainsi actionnaire d'une coopérative, d'une association, d'un projet à finalité sociale.

Épargner solidaire ne consiste pas à faire un don mais bien à investir dans des projets qui font partie de l'économie.

Vous avez envie d'investir solidaire, quel choix avez-vous ?

Compte d'épargne : vous déposez votre argent sur un compte d'épargne solidaire. La banque investit votre argent dans des projets de l'économie solidaire ou dans des entreprises cotées en Bourse socialement responsables. En plus, une partie des bénéfices de la banque ou de vos intérêts - si vous le souhaitez - est reversée à une association de votre choix. Ex.: compte d'Épargne Cigale, compte d'épargne Triodos.

Fonds de placement : vous investissez votre argent dans un fonds de placement (une SICAV, par exemple). Cet argent est investi dans des sociétés socialement responsables et la banque reverse une partie de ses bénéfices à une association de votre choix. Ex.: Sicav AlterVision Balance Europe (Banque Fortis).

Part de coopérateur, action, obligation : vous investissez directement dans une coopérative ou une association qui utilisera votre argent pour développer ses activités. Conformément à ce qu'elle a prévu, vous recevez, après un certain temps, un dividende. Ex.: Obligation de Oxfam-Solidarité, part de coopérateur de la coopérative Émission Zéro (parc éolien).

Quant aux coopératives de crédit, elles prêtent votre argent à d'autres : crédits sociaux (pour les particuliers), microcrédits en Belgique (Crédal) ou dans le Sud (Alterfin, Incofin, Oikocredit-be).

La liste complète des produits solidaires se trouve dans le tableau pp. 14 et 15.

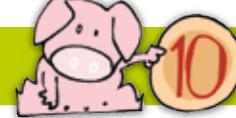


Un cheval pour vous soigner ?
Réponse page 7

Vous voulez vous abonner au FINANCé Magazine, commander des chèques-épargne FINANCé ou une publication ? Rendez-vous sur www.financite.be, rubrique «catalogue».

Quelques arguments massue

- **Le investissements solidaires sont traçables.** À la différence des fonds confiés aux banques classiques dont la destination n'est pas toujours claire, l'épargne solidaire permet de savoir exactement à quoi sert l'argent placé.
- Placer son argent dans une activité à finalité sociale, culturelle ou environnementale, permet d'investir en cohérence avec les valeurs qui vous tiennent à cœur.
- L'épargne éthique et solidaire est un signal donné aux responsables politiques et économiques : c'est un moyen, pour le citoyen, d'indiquer quel type de fonctionnement économique il souhaite privilégier.
- Petit ou grand épargnant, tout le monde a sa place ! Quand on a peu d'argent à placer, pourquoi passer du temps à se battre pour quelques dixièmes de pour cent ou se contraindre à de tristes compromissons pour 15 € de plus ou de moins par an ? Quand l'argent n'est pas une source de profit, il est d'autant plus agréable de savoir que, même avec sa petite épargne, on peut soutenir des initiatives porteuses de sens, comme une coopérative d'éoliennes ou une entreprise de réinsertion de travailleurs en difficulté.
- Last but not least, l'épargne solidaire est en pleine croissance. Cette évolution est assez récente. Si les épargnantes responsables et solidaires ont encore un rôle valorisant de pionniers, ils ne font plus figure de doux rêveurs, mais plutôt d'investisseurs branchés !



Plaisirs de la table et saveurs de solidarité.

Trois adresses qui combinent gastronomie, respect de l'homme et de son environnement.

LA GUILDE DES COMMERCANTS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE...



Réapprendre à jouir sainement des délicatesses qui sont encore plus succulentes lorsqu'elles sont rehaussées par un parfum de solidarité

Depuis la nuit des temps et sous tous les cieux de la planète, le repas est un moment privilégié de contact et de plaisir. Nous faisons partie de ces humains privilégiés qui jouissent, chaque jour, du plaisir de manger à leur faim. En outre, dans notre culture, les rencontres entre convives revêtent souvent une immense importance. En mangeant, on négocie des affaires, on noue des alliances, on scelle des amitiés, on écrit les pages importantes de nos histoires d'amour... Pour fêter les naissances, les mariages, les décès, le début et la fin des aventures collectives ou même des guerres, pour bien recevoir un ami, rassembler la famille, on organise des banquets et des festins.

Sur la base de ce besoin vital, nos systèmes sociaux complexes ont échafaudé toutes sortes de codes et de conventions qui peuvent considérablement varier en fonction des contextes et des personnes en présence. Il n'est, dès lors, pas étonnant qu'au cœur même de ces activités si typiquement humaines on rencontre des commerçants pour lesquels le respect de l'homme et de l'environnement est une préoccupation majeure. Coup de projecteur sur 3 initiatives de nos régions.

Au vert Pays des collines, dans la région de Ath, **Agrisal** est un regroupement qui rassemble 45 exploitations paysannes pratiquant l'élevage, le maraîchage et la culture dans le respect des règles de l'agriculture biologique. Ce regroupement participe à **Coprosain**, une société coopérative qui transforme et commercialise les produits via des magasins et la participation à des marchés. C'est à Ghislenghien, au cœur de ce réseau de proximité qu'est établi le restaurant «Aux mets encore». Dans le cadre sobre et convivial d'une maison tricentenaire, le chef coq met un point d'honneur à faire déguster les meilleurs produits régionaux de la coopérative : viande, légumes, fruits et fromages bio. Quand la gastronomie s'appuie simplement sur des mariages de saveurs naturelles, elle prend réellement ses lettres de noblesse.

Le coin des bonnes adresses

Cannelle
Rue Philomène, 37
1030 Schaerbeek
Tél. : 02/250 35 66
Ouverture : du mardi au vendredi, de 11 h à 17 h

Les Trois petits fours
Rue du Grand Champ, 2
5380 Nivelles-les-Bois
Tél. : 081/83 47 30
Ouverture : du lundi au vendredi, de 6 h à 14 h

Aux mets encore
Chaussée de Bruxelles, 421
7822 Ghislenghien
Tél. : 068/55 16 07
Lundi, mardi et jeudi : 12 h - 14 h 30
Vendredi et samedi : 12 h - 14 h 30 et 19 h - 22 h 30
Dimanche : 12 h - 15 h

Valériane :
FINANCé
y sera

Les 5, 6 et 7 septembre 2008, le Réseau Financement Alternatif sera présent à la 24^e édition du salon Valériane, organisé à Namur Expo par Nature et Progrès. Thème du salon : « De l'oeuf à la poule et de la poule à l'oeuf ». Vous pourrez aussi y découvrir des producteurs des Pyrénées-Orientales, les fruits et légumes de Wallonie et un espace écoconstruction où vous pourrez tester gratuitement votre habitation à l'aide d'une grille d'évaluation éco-biologique.

De nombreuses conférences vous sont proposées, du vendredi 5 septembre dès 11 h au dimanche 7 septembre à 17 h. Si vous souhaitez en savoir plus sur la finance solidaire en Belgique francophone, ne manquez pas la conférence « Mon argent vous va si bien » du vendredi 5 septembre à 15 h, dans la salle 2.

Informations sur les stands et conférences : www.natpro.be

Entrée gratuite pour les moins de 26 ans, et facilités d'accès pour les cyclistes !



La Libre BELGIQUE



→ MA FINANCéité

À QUOI SERT MON ARGENT?

Élevage et maraîchage biologique, c'est aussi du social

Dans la banlieue liégeoise, l'asbl Cynorhodon propose des formations d'insertion en relation avec la nature et l'agriculture biologique

Cynorhodon vise un public en décrochage au bénéfice duquel elle a développé des outils adaptés à une population fragilisée et éloignée de l'emploi.

L'élevage d'un troupeau d'une centaine de moutons permet la fabrication de fromage qui est vendu et participe ainsi au financement de l'association.



AHaccourt, une entreprise de formation par le travail a pris le nom du faux-fruit de l'églantier à la pulpe acide et astringente dont on fait des confitures. Ce fruit est plus connu sous l'appellation de « poil à gratter ». Il est très répandu sur la Montagne Saint-Pierre au pied de laquelle se trouvent les locaux de l'association. D'où la référence à cette nature proche et généreuse.

FORMATION PAR LE TRAVAIL

Crée en 2002, Cynorhodon vise un public varié, en décrochage, et n'ayant plus accès aux dispositifs habituels d'insertion socioprofessionnelle. Elle a développé des outils adaptés à une population fragilisée et éloignée de l'emploi, lui permettant de reprendre le contrôle de sa vie, de ses difficultés. C'est ainsi que l'asbl organise des activités en relation avec la nature et l'agriculture biologique sous la forme de modules de formation par le travail à temps plein dans différents domaines comme l'élevage d'un troupeau d'une centaine de moutons, le maraîchage et la fabrication de fromages. Dans ces modules

est comprise une formation à l'aménagement écologique et à l'entretien de jardins.

Cynorhodon écoule les produits de la ferme via des livraisons de paniers ou au marché. Des repas collectifs sont également organisés pour permettre la rencontre entre des publics d'âge, de nationalité et de niveau scolaire différents. Ce qui participe à la création et au maintien d'un tissu social local.

En 2007, 25 stagiaires y ont été formés pendant 19 000 heures. Cynorhodon vise les 20 000 heures de formation pour cette année.

VENTE DES PRODUITS

Une partie des rentrées financières résultant du travail des stagiaires est constituée par la vente des produits de la ferme (élevage et culture) et des prestations d'entretien de jardins ou de chantiers écologiques (écoconstruction, la gunage) auxquels les stagiaires consacrent au maximum deux jours par semaine.

AU DELÀ DE LA FORMATION

En plus des modules de formation par le travail, Cynorhodon s'est associée à deux projets complémentaires afin de proposer des projets répondant aux diverses problématiques en rapport avec l'emploi et l'environnement en Basse-Meuse. Il s'agit de l'asbl Racynes (www.racynes.be) et de l'entreprise d'insertion Soleil Vert (www.soleil-vert.be).

La première développe des activités d'insertion sociale dont l'objectif est de devenir un lieu de rencontre pour des personnes en décrochage qui, pour des raisons diverses, souhaitent prendre part à une activité de groupe. La seconde propose des emplois durables à des personnes habituellement exclues du marché de l'emploi, en développant des activités dans le secteur de l'écoconstruction (isolation des bâtiments au moyen de laine de cellulose, pose de systèmes de ventilation...).

Afin de développer ces projets, ces trois structures se sont associées pour créer L'AmBa, société coopérative à finalité sociale, qui a pu acquérir une ferme. Ce nouveau lieu d'activité complète la ferme des Hauts de Froidmont. celle-ci est la propriété d'une société privée qui l'a confiée en emphytéose à la commune d'Oupeye, laquelle la met gratuitement à la disposition de Cynorhodon.

Dans les locaux de L'AmBa pourront évoluer les activités d'élevage et de transformation du lait, ainsi que les projets de Racynes et Soleil Vert.

En combinant travail social et environnemental, Cynorhodon – comme Racynes et Soleil Vert – apporte la preuve que des possibilités économiques existent tout en respectant les personnes et l'environnement, et en créant du travail. C'est pourquoi Crédal aide cette association depuis quelques années en préfinançant les subsides accordés par la Région wallonne et le Fond social européen. De plus, Crédal vient de lui accorder un crédit d'investissement de 23 500 € sur trois ans pour financer divers aménagements, notamment l'installation d'une chambre froide.

www.cynorhodon.be

Crédal

- propose des placements solidaires, sous forme de parts de coopérateur de 10€, 100€ ou 500€ ;
- octroie des crédits aux entreprises et associations à finalité sociale ainsi que des microcrédits aux personnes exclues du crédit bancaire ;
- organise des formations et un accompagnement à destination des femmes désireuses de lancer leur projet et des entreprises ou asbl à finalité sociale en création.



Pour plus d'informations, consultez : www.credal.be ouappelez le 010/48 33 50.

→ MA FINANCéité

À QUOI SERT MON ARGENT?

L'épargne solidaire et facile

En Belgique, il y a plus de comptes d'épargne que d'habitants. On choisit un tel compte pour sa facilité de gestion, pour la sécurité de placement ou pour la rentabilité qu'il procure. Pourquoi ne pas en choisir un qui, en plus, soutiendra financièrement l'association de votre choix ? Tout ça sans perdre un cent.

LA FINANCE SOLIDAIRE, UNE SOLUTION PRESQUE AUSSI VIEILLE QUE LE MONDE

Dans ce paysage financier, il existe, depuis plus de 20 ans, un ovni : le compte d'Épargne Cigale (Fortis Banque) qui vous offre le même taux d'intérêt qu'un compte classique, mais deux garanties supplémentaires. La première est que l'argent que vous y déposez ne sera pas investi par la banque dans n'importe quelle entreprise, mais uniquement dans des projets à forte valeur ajoutée sociale, environnementale ou culturelle. La seconde est que le simple fait d'avoir placé votre argent sur ce compte permet de soutenir financièrement une association de votre choix.

COMBIEN ÇA COÛTE, COMBIEN ÇA RAPPORTÉ ?

Pour le client, ça ne coûte rien. C'est la banque Fortis qui s'engage à verser une commission à l'association désignée par le client par l'intermédiaire de son partenaire, le Réseau Financement Alternatif. Cependant, le client, s'il le désire, peut faire un geste supplémentaire de solidarité, en cédant une partie de ses intérêts (10, 25, 50, 75 ou 100 %) à l'association de son choix. Ce choix est révisable chaque année.

COMMENT ÇA MARCHE ?

A l'origine (en 1987), les associations recevaient un pourcentage de l'encours total des comptes Cigale. À partir de 2004, ce pourcentage s'est transformé en un montant forfaitaire. Depuis peu, les commissions perçues sont à nouveau fonction de l'encours⁽¹⁾. En d'autres termes, plus vous mettrez d'argent sur votre compte Cigale, plus vous aiderez les associations à développer leurs activités.

La liste des associations bénéficiaires (il y a en presque 80, toutes membres du Réseau Fi-

nancement Alternatif) se trouve sur le site de FINANCéité (www.financite.be). Alors si, comme la plupart des Belges, vous avez un compte d'épargne, pourquoi ne pas le transformer en compte d'Épargne Cigale ? Vous aurez la satisfaction de savoir que votre argent est utile à d'autres et qu'il est investi suivant des critères socialement responsables. Vous soutiendrez la finance solidaire en général et une association de votre choix en particulier.

(1) D'après le « Vade-mecum 2005 » de FEBELFIN, l'association belge des banques et sociétés de Bourse, la Belgique compte, en 2005, 17,4 millions de comptes d'épargne pour 10,5 millions.

(2) Cette commission équivaut à un pourcentage sur le portefeuille moyen de l'année, versé trimestriellement.



L'argent déposé sur les comptes d'Épargne Cigale sert à financer uniquement des entreprises ou des projets respectueux de critères éthiques, sociaux et environnementaux, définis par Netwerk Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif, en collaboration avec Forum Ethibel ASBL qui en assure chaque année le contrôle externe.

Ainsi, 25 % de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotés en Bourse qui innovent sur le plan sociétal, qui mènent une politique sociale positive, une politique de gestion écologique intégrale et qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Les 75 % restants sont investis dans des entreprises respectant des critères éthiques, sociaux et environnementaux précis. En outre, l'argent déposé ne peut être réinvesti dans les cinq domaines suivants : production ou commerce d'armes, énergie nucléaire, expérimentations animales non indispensables, violations des droits de l'homme, infractions envers la loi (dans les matières sociales, fiscales, environnementales, commerciales...).

En ouvrant un compte Cigale dans une agence Fortis, vous pouvez choisir une des associations membres du Réseau Financement Alternatif. Ces associations œuvrent dans divers domaines (économie sociale, droits de l'homme, éducation, lutte contre l'exclusion, relations Nord-Sud...). Vous en trouverez certainement une active dans un domaine qui vous tient à cœur.

FORTIS

→ MA FINANCéité

À QUOI SERT MON ARGENT?

Surdimobil

Bienvenue dans le monde des sourds ! Avec ses modules d'animation adaptés à différents publics, Surdimobil vous ouvre les portes de vos oreilles... Et vous apprend aussi à les préserver.

blics, familles d'enfants sourds, etc. Ces animations – SurdiMini, SurdiMinus, SurdiKit, SurdiFamilles, SurdiPrévention, SurdiCom, SurdiQuestio – permettent de démystifier le handicap des sourds et de favoriser leur intégration.

COURS DE SIGNES POUR BIEN ENTENDANT !

Surdimobil organise aussi des stages d'immersion dans la langue des signes (SurdiSign) et développe la prévention en distribuant, dans des festivals, des protections auditives, qui connaissent toujours un grand succès. Cette action permet à Surdimobil d'entrer en contact avec le grand public, non seulement pour faire connaître le monde des sourds, mais aussi pour sensibiliser les entendants aux dégâts de la pollution auditive.

Cette activité fait toute la spécificité de Surdimobil puisqu'en général les associations de personnes sourdes s'occupent de ces personnes de façon privilégiée, et n'ont pas pour mission de faire connaître leur univers au grand public. Celui-ci a pourtant tout

intérêt à mieux connaître la réalité des personnes malentendantes, car la pollution sonore fait des dégâts : à l'heure actuelle, en Europe, 16 % de la population adulte connaît des troubles d'audition : surdité, acouphènes (perception anormale d'un bourdonnement ou d'un sifflement en l'absence d'une source externe de bruit), hyperacusie (hypersensibilité).

À présent, Surdimobil emploie 7 personnes, dont trois sourds profonds et un malentendant.

Il y a aussi des bénévoles – le plus souvent féminins – qui apprennent la langue des signes et souhaitent la pratiquer à l'occasion d'événements auxquels participe Surdimobil.

IL RESTE ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Lors de telles rencontres, le grand public découvre à quel point l'évolution des nouvelles technologies a révolutionné la vie des sourds. Ceux-ci apprécient la facilité avec laquelle ils peuvent communiquer par MSN, et les nouvelles générations de GSM leur per-



mettent de parler en langue des signes en utilisant la fonction vidéo.

Surdimobil réalise des animations dans toute la Belgique francophone, mais aussi en France. Les entreprises y sont tenues légalement d'engager au minimum 6 % de leur personnel parmi les personnes présentant l'un ou l'autre handicap. C'est pourquoi elles apprécient la sensibilisation mise au point par Surdimobil.

En Belgique, une telle loi n'existe pas. Dès lors, il n'est pas toujours facile de convaincre un employeur d'engager une personne sourde, même s'il peut bénéficier de certaines facilités pour ce faire. Beaucoup de malentendants se trouvent cantonnés aux filières du travail adapté. Il reste encore du chemin à parcourir pour leur intégration dans le monde du travail !

Antoinette Brouaux
www.surdimobil.org

À Esperanzah!, le public apprend à dire bonjour en langue des signes, et reçoit des protections auditives.

En Europe, 16 % de la population adulte connaît des troubles d'audition.



Choisissez le projet que vous voulez soutenir. Financié

Financié Financer une multinationale ou un projet social ?



Les produits financiers solidaires existant

Investissement solidaire

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	OÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE
INVESTISSEMENT COLLECTIF: La totalité du montant que vous placez sera investie, par le promoteur, dans des entreprises ou organisations non cotées en Bourse et appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).				
Épargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	RISQUE: 1 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: Pas de rémunération de l'épargne	Projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.	
Obligations	FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE	RISQUE: 1 - INV.MIN.: Période de souscription écoulée - RENDEMENT: 3,125 % + réduction d'impôt égale à 5 % de l'investissement	Projets ou entreprises de l'économie sociale et durable en Belgique.	
Parts de coopérateur	ALTERFIN	RISQUE: 1 - INV.MIN.: 62,5 € - RENDEMENT: 2,75 % (en 2007)	Projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.	
Parts de coopérateur	CRÉDAL	RISQUE: 1 - INV.MIN.: 10,00 ou 500 € selon la formule - RENDEMENT: Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule	Projets ou entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.	
Parts de coopérateur	INCOFIN	RISQUE: 1 - INV.MIN.: 130,20 € - RENDEMENT: 1% (en 2007)	Appui au secteur de la micro et petites entreprises dans les pays en développement et via des institutions de microfinance durables (Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est).	
Parts de coopérateur	OIKOCREDIT-BE	RISQUE: 1 - INV.MIN.: 250 € - RENDEMENT: 2% maximum	Projets dans les pays en voie de développement.	
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME: La totalité de l'épargne collectée est investie par la banque dans des activités de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).				
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: 2% (taux de base) + 2% (accroissement) + 0,5% (fidélité)		
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 0 - INV.MIN.: 3 700 € - RENDEMENT: 2% + 2% (accroissement) + 0,01% à 1% (fidélité; taux variable suivant l'encours)	38 % dans la nature et l'environnement, 16 % dans l'économie sociale, 42 % dans la culture et le non-marchand et 4 % dans les relations Nord-Sud.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne junior, + 10 EUR à Plan Belgique asbl); Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud....
Compte de Participation Nord-Sud	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: 1,5 % (taux de base). Ce taux augmente si vous êtes actionnaire d'Alterfin (jusqu'à 2 % maximum).		
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 0 - INV.MIN.: 2 500 € - RENDEMENT: 1 an: 4,80 % / 5 ans: 4,5 %		
Compte épargne JUNIOR	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: 2% (taux de base) + 2% (accroissement) + 1% (fidélité)		
INVESTISSEMENT DIRECT: La totalité du montant que vous placez est directement investie dans l'organisme que vous avez choisi (voir détails dans le tableau).				
Parts de coopérateur	LES TOURNIÈRES	INV.MIN.: 250 € - RENDEMENT: Pas de rémunération du capital	Dans la société coopérative « Les Tournières » qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations).	
Actions	SOCIÉTÉ DES SPECTATEURS DU CINÉMA ARENBERG	INV.MIN.: 50 € - RENDEMENT: Pas de dividende (peut-être des places de cinéma)	Dans la Société des Spectateurs du Cinéma Arenberg pour permettre la sauvegarde et le développement du cinéma.	
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	INV.MIN.: Pas de montant minimum (Période de souscription écoulée) - RENDEMENT: A titre indicatif, dividende 2005: 1,50 € par certificat fin 2005, valeur intrinsèque par certificat: 67 €	Dans le capital de la banque Triodos.	
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	INV.MIN.: 50 € - RENDEMENT: 2%	Dans la société coopérative « Espace Kegeljan » qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.	
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	INV.MIN.: 500 € - RENDEMENT: 0 ou 3 %, selon la formule	Dans OXFAM-Solidarité pour la réduction de sa dette.	
Emissions zéro	VENT D'HOUYET	INV.MIN.: 260 € - RENDEMENT: 3 % annuel + chèque électricité (bon à valeur auprès de votre fournisseur d'électricité verte)	Dans la société coopérative « Emissions zéro » pour la construction de deux parcs éoliens.	

Agir
POUR
LA FINANCE
SOLIDAIRE

DEVENEZ MEMBRE

du Réseau Financement Alternatif. Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut ne pas seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. En devenant membre, → vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif; → vous recevrez un abonnement d'un an au FINANCéité Magazine (valeur 10 €). Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS!

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10 € sur l'abonnement au Cahier FINANCéité (25 € au lieu de 35 € pour 4 N°). Versez 50 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « membre RFA + abonnement Cahier ». → vous recevezrez vos cheques FINANCéité, vous recevrez le Guide des placements éthiques et solidaires.

OFFREZ DES CHÈQUES-ÉPARGNE FINANCÉITÉ

Fête des mères, des pères, des grands-parents, fête des secrétaires ou anniversaire des petits enfants... Autant d'occasions d'offrir un chèque-épargne FINANCéité! Il n'est jamais trop tard ou trop tôt pour initier votre entourage aux vertus de l'investissement solidaire. L'heureux bénéficiaire peut placer la somme correspondante, soit sur un compte d'épargne Triodos, soit dans des parts de participation chez Alterfin, Crédal, Incofin ou Oikocredit. Plus d'informations sur www.chèque-épargne.be ou par téléphone au 02/340 08 60. En commandant avant le 15/10/2008 vos chèques FINANCéité, vous recevrez une attestation vous sera envoyée par courrier en début d'année.



Investisseur solidaire? Dites-le à vos amis! Financéité

sur le marché belge francophone

Partage solidaire



NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	OÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE
COMPTE ÉPARGNE				
Épargne Cigale	FORTIS BANQUE	RISQUE: 0 - INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: 1,75 % (taux de base) + 0,75 % (accroissement) + 0,75 % (fidélité)	25 % de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotées en Bourse qui innoveront sur le plan social et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste est investi dans des entreprises respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud....
FONDS DE PLACEMENT				
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	RISQUE: 2 (50 % actions - 50 % obligations) - INV.MIN.: +/- 330 € - RENDEMENT: -15,89 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud...
AlterVision Croix-Rouge	FORTIS BANQUE	RISQUE: 1 (75 % obligations - 25 % actions) - INV.MIN.: +/- 1.430 € - RENDEMENT: -8,57 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.
Evangelion	FORTIS BANQUE	RISQUE: 1 (20 % actions, 70 % obligations, 10 % instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN.: +/- 275 € - RENDEMENT: -6,81 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Évangile et soutien aux médias chrétiens); Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud....
HSBC Gif Sustainability Leaders	HSBC	RISQUE: élevé (100 % actions) - INV.MIN.: +/- 22,84 à -23,11% selon le fonds (19/5/08)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à LEAD (Leadership for Environment and Development).
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE: 6 (100 % actions) - INV.MIN.: +/- 250 € - RENDEMENT: -13,89 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud....
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	RISQUE: 5 (100 % actions) - INV.MIN.: +/- 120 € - RENDEMENT: -31,97 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices au World Wild Fund (WWF).
PRODUITS D'ASSURANCES				
Axa Life Ethical Equities Europe	AXA BELGIUM	INV.MIN.: N.C. - RENDEMENT: N.C.	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	You pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association parmi celles proposées par Axa: Aide Info Sida, la Croix-Rouge de Belgique, Child Focus, la Fédération Belge des Banques Alimentaires, la Fédération belge contre le cancer, la Fondation Père-Damien, Handicap International, Les îles de Paix, la Ligue nationale belge de la sclérose en plaques, Médecins sans frontières, Oxfam, Les Petits Riens, Special Olympics Belgium, Unicef.
Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	RISQUE: 2 INV.MIN.: +/- 120 € - RENDEMENT: -26,02 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	You pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud....
Global 21 Ethical Solidaire	ETHIAS ASSURANCE DE GROUPE	INV.MIN.: N.C. - RENDEMENT: capital garanti + 3,25% (*)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux (label Ethibel Excellence)	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. You pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud....

(1) Le risque se calcule sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé).

(*) Rendement sur un an à titre indicatif (23/07/2008)

N.C. (Non Communiqué).

Faites un don!

Pour développer ses campagnes de sensibilisation et ses activités, le Réseau Financement Alternatif a besoin de vous. Si vous souhaitez soutenir la campagne *Mon argent vous va si bien*, vous pouvez verser le montant qu'il vous plaira sur le compte Triodos 523-1457820-55 avec la mention « *mon argent vous va si bien* ». Tout don supérieur à 30 € par année civile, est déductible fiscalement. Une attestation vous sera envoyée par courrier en début d'année.

DISTRIBUEZ DES FINANCÉITÉ MAGAZINES AUTOUR DE VOUS.

Vous aimerez diffuser des FINANCéité Magazines dans votre entourage? Pour en recevoir gratuitement, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@financite.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message: organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, liens vers votre site Internet, etc.

Vous (ré)abonner à ce magazine?

Pour vous informer sur la finance solidaire et soutenir l'action du Réseau Financement Alternatif, abonnez-vous au FINANCéité Magazine (abonnement d'un an / 4 N°) en versant 10 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « abonnement Magazine » ou via le site www.financite.be, rubrique catalogue.

Cadeau pour les nouveaux abonnés:

En cadeau, les nouveaux abonnés recevront par la poste le *Guide belge des placements éthiques et solidaires* édité par Alternatives Economiques.



Olivier De Schutter

Le droit à l'alimentation, contre vents et marées

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, est aussi un consommateur... qui voit qu'il paie plus cher ses aliments, quand leur producteur, lui, voit ses prix baisser. Dans les remous du marché mondial, le droit à l'alimentation est un frêle esquif, mais son capitaine a le gouvernail bien en main!

C'est parce que les prix des denrées agricoles déclinaient que les États ont délaissé ce secteur, d'où cette crise qui peut avoir un effet d'électrochoc bénéfique pour encourager les investissements dans l'agriculture.

FM: Monsieur De Schutter, quel rôle vous a dévolu l'ONU ?

ODS: Depuis le 1er mai, je suis le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. C'est ce conseil – 47 États membres, un «modèle réduit» de l'Assemblée générale des Nations unies – qui définit les termes de ce mandat rempli de façon indépendante. J'ai donc pour mission de fournir des recommandations pour promouvoir le droit à l'alimentation et lutter contre la faim dans le monde, sous forme de rapports et de communications, y compris vers le public. Mais mes propositions s'adressent surtout aux gouvernements. Pour ce faire, je consulte, j'instruis des dossiers, en consultant les gouvernements, mais aussi des académiques et des experts d'ONG. Dans le cas de la spéculation alimentaire, j'ai même affaire à d'anciens traders !

FM: Dans quelle mesure la hausse des prix des denrées alimentaires est-elle imputable à la spéculation ?

ODS: La spéculation est une écume sur les vagues. Ses effets dommageables sont bien réels, mais il n'y aurait pas de spéculation sans phénomènes plus structurels que les spéculateurs intègrent dans leurs calculs. Ceux-ci investissent en pariant sur les hausses probables des prix. De ce fait, le symptôme qu'est la spéculation accélère et aggrave la situation. Quand les prix grimpent, les pays importateurs voient la facture s'alourdir et finissent par avoir des problèmes de balance des paiements – problèmes qui sont encore accusés par la hausse des prix du pétrole. Mais nulle part on ne trouve une évaluation quantitative de la part de la spéculation sur le quasi-doublement des prix des denrées alimentaires. Le prix des matières premières agricoles reflète toujours deux choses: d'une part les fondamentaux de l'économie réelle, d'autre part les mouvements spéculatifs. On ne peut démêler ces deux réalités, il n'y a pas de marché sans spéculation.

FM: Quantifier l'effet de la spéculation est certes difficile, mais n'y a-t-il pas des indices ?

ODS: En effet, en 2003, les investissements dans les matières premières aux États-Unis étaient de 13 milliards US\$. Aujourd'hui ils s'élèvent à 260 milliards US\$: 20 fois plus en l'espace de 5 ans ! En mai dernier, dans mon rapport au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, j'ai cité une autre source, qui recoupe ce constat: toujours aux États-Unis, de 2006 à 2007, les capitaux investis dans les seules matières premières agricoles sont passés de 10 milliards US\$ à 47 milliards US\$. Ils ont donc quintuplé en 1 an.

FM: Comment expliquez-vous cette évolution ?

ODS: En 2003, les investisseurs se sont détournés progressivement des actions et obligations conventionnelles au profit du pétrole, puis des minerais, et enfin des matières premières agricoles. La crise des subprimes a amplifié ce mouvement, déplaçant des masses énormes d'argent vers ce secteur.

FM: Quelle est la réaction des institutions internationales ?

ODS: Dans les débats internationaux, le problème est reconnu, mais aucune solution n'émerge. Est-ce par manque de volonté ou d'outils ? En tout cas, aucune solution réaliste et techniquement faisable ne s'impose pour empêcher cette évolution. Il y a bien eu un débat au Parlement indien, lorsque le gouvernement a voulu introduire une taxe sur les marchés à terme des matières premières agricoles (acheter à terme signifie acheter à un prix fixé le jour de l'achat, des tonnes de riz ou d'autres denrées, qui ne seront délivrées que 6 mois plus tard, en pariant sur l'augmentation du prix). Cette initiative a été contrée par une vive opposition, déployant l'argument qu'elle ferait fuir les investisseurs .

FM: Selon vous, quelles mesures sont envisageables ?

ODS: Pour ma part, j'explore trois pistes :

1. La taxation sur les mouvements spéculatifs: ce serait une sorte de taxe Tobin, limitée aux secteurs agricoles. C'est là qu'on se heurte à la difficulté de distinguer la pure spéculation des transactions de producteurs qui veulent s'assurer pour l'avenir. De plus, pour qu'elle fonctionne, la mesure doit être prise au niveau mondial. Sinon, il y aura toujours fuite des capitaux. Une telle action concertée n'est pas à l'ordre du jour actuellement.

2. La constitution d'une «Banque centrale alimentaire», qui fonctionnerait comme une réserve alimentaire mondiale. En cas de besoin, suite à de mauvaises récoltes ici ou là, il serait possible de répondre aux besoins du moment sans faire appel au marché, donc sans provoquer de hausse des prix. À l'inverse, en cas de baisse des prix, cette banque centrale pourrait acheter des denrées (et freiner quel-

que peu cette baisse). Cela permettrait d'enrayer les mouvements de prix brutaux qui pénalisent les pays importateurs ou les producteurs, selon les cas. Les effets de surchauffe pourraient être atténués par l'écoulement de matières premières. Cette solution est en général bien accueillie. La mission de gestion d'un tel fonds pourrait être dévolue à la FAO.

3. Les accords de stabilisation des matières premières agricoles: on a connu dans le passé de tels accords de type «OPEP» pour le café et le cacao, visant à planifier les exportations et importations à des prix fixés pour l'année suivante. Mais ces accords ne fonctionnent que s'ils réunissent une masse critique de pays producteurs, les importateurs n'ayant alors pas d'alternative. L'accord sur le café s'est déroulé dans les années 90, quand le Vietnam s'est mis à vendre moins cher des quantités suffisantes pour déstabiliser le rapport de forces. Des pays comme l'Éthiopie ont connu des chutes de prix de 60 à 70 % sans pour autant que le consommateur final, lui, paie moins. La marge a été engloutie dans les bénéfices des intermédiaires. C'est tout le problème du secteur agricole: l'élasticité (capacité d'adaptation) de l'offre est faible, en raison des investissements nécessaires pour réorienter la production, mais aussi des traditions, etc. Les accords de stabilisation ne sont pas nécessairement défavorables aux consommateurs: les pays importateurs savent du moins à quoi s'en tenir. De tels accords encouragent les producteurs à investir. C'est depuis qu'ils ont été démantelés qu'on constate que l'offre n'a pas suivi la demande de produits agricoles. D'où l'effet de panique et la spéculation.

FM: On sort en effet d'une longue période d'investissements insuffisants dans l'agriculture. À présent qu'il faut réinvestir, pourquoi ne pas intégrer des critères de durabilité comme conditions de financement des projets agricoles ? La durabilité pouvant ici être comprise dans les deux sens du terme : prise en compte de critères sociaux et environnementaux, mais aussi stabilité des investissements...

ODS: C'est vrai, mais, alors, on quitte la logique des marchés. Le lien est faible, voire inexistant, entre l'accès au crédit pour les petits producteurs et la volatilité sur les marchés internationaux, qui est le fait des grands acheteurs et distributeurs. Là où le lien peut se faire, c'est au niveau des politiques publiques: une plus grande stabilité des prix sur les marchés internationaux incite les États à privilégier l'agriculture au bénéfice des petits producteurs. C'est parce que les prix des denrées agricoles déclinaient que les États ont délaissé ce secteur, d'où cette crise qui peut avoir un effet d'électrochoc bénéfique pour encourager les investissements dans l'agriculture. Au plan international, on ne sent pas encore la volonté d'affronter ce problème. Tel est mon objectif: remettre le sujet sur la table...

Propos recueillis par Antoinette Brouyaux



Souscrivez des produits solidaires via www.financite.be

Financité
magazine

